

Le fabricant de mobilier de bureau [EUROSIT](http://www.eurosit.fr) / T : 03.86.21.68.00 (siège à Nevers, 130 personnes, CA : 28 M€) a obtenu l'ISO 26000, au niveau 4/4, nous apprend la newsletter [Traces Ecrites](#). L'entreprise nivernaise a concentré ses efforts sur les trois grands critères de cette norme délivrée par l'Afnor et qui porte sur la responsabilité sociétale des entreprises : économique, avec la réalisation du premier siège certifié Origine France Garantie (OFG) ; environnemental, avec la réduction de 5% ses émissions de gaz carbone et la généralisation des produits éco-conçus ; social, avec la redistribution d'une part importante des bénéfices à ses salariés, la préférence à l'embauche locale, l'insertion de personnes en situation de précarité et de handicap et la sous-traitance de certaines opérations à la maison d'arrêt et à des ateliers protégés. www.eurosit.fr